

Le plan communal de sauvegarde (PCS)

Une réponse de proximité
aux enjeux de sécurité



L'outil opérationnel d'aide à la décision du Maire en situation de crise

Le PCS définit les bases de l'organisation communale (hommes, moyens, missions) qui permettent de réagir rapidement face à une situation d'urgence afin d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population. Il prévoit comment appuyer les actions de secours à personnes dévolues aux services d'urgence.

Quelles sont les communes concernées ?

L'article 13 de la loi de modernisation de la sécurité civile précise que le Plan Communal de Sauvegarde est obligatoire dans les communes «...dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou comprise dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention...».

A retenir

Près de 900 communes de la région Rhône-Alpes doivent, réglementairement, disposer d'un PCS.

Sauvegarder, secourir,
un objectif commun :
protéger la population

PROTECTION DE LA POPULATION

SAUVEGARDER

INFORMER
ALERER
METTRE À L'ABRI
INTERDIRE
SOUTENIR
ASSISTER
RAVITAILLER
RELOGER...

COMMUNE
ET INTERCOMMUNALITÉ

SECOURIR

PROTÉGER
SOIGNER
RELEVER
MÉDICALISER
ÉVACUER D'URGENCE

SERVICES DE SECOURS
(SDIS, SAMU...)

Faire son PCS, les grandes étapes à engager

DÉFINITION DE LA PROBLÉMATIQUE
(OBJECTIFS ET ATTENTES DE LA COMMUNE)

ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC DES RISQUES
ET DES MOYENS COMMUNAUX DISPONIBLES

MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION
DE CRISE COMMUNALE

TRAVAIL SUR L'ALERTE ET L'INFORMATION
DES POPULATIONS

ÉLABORATION DES DOCUMENTS OPÉRATIONNELS
D'AIDE À LA GESTION DE LA CRISE

FORMATION/INFORMATION DU PERSONNEL
ET DES ACTEURS DEVANT PRENDRE PART
À LA CRISE

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENTS VISANT
LE MAINTIEN OPÉRATIONNEL DU P.C.S.

“

Le 3 décembre 1990 à 23 h 50, un train d'hydrocarbure de 22 wagons a déraillé et a pris feu sérieusement en pleine traversée de mon village. Bien évidemment, nous n'étions pas préparé au niveau communal à faire face à une telle catastrophe technologique, d'autant plus que notre commune ne dispose pas de beaucoup de moyens. A l'expérience, un P.C.S. aurait été d'une grande utilité à ce moment. C'est dans ce sens là aujourd'hui que nous sommes engagés.

EDOUARD ROCHE,
MAIRE DE CHAVANAY - (LOIRE - 2500 HAB.)

”

Le guide méthodologique P.C.S.

Réalisé par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa) pour le compte de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles - Ministère en charge de l'Intérieur, le guide est à la disposition de toutes les communes.

Pour accéder au guide P.C.S. sur Internet : <http://www.interieur.gouv.fr>

